

Direction régionale des affaires culturelles

Liberté Égalité Fraternité

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :

Denis Guilbeau 04 67 02 32 72 denis.guilbeau@culture.gouv.fr

Réf. : DG/AV/2024/

DDTM du Gard SATSU/PAU 89 rue Weber CS 52002 30907 NÎMES CEDEX 2

À l'attention de Mme Nicole Vieillevigne

Montpellier, le 15 janvier 2024

Objet:

Plan local d'urbanisme de la commune de Garons - avis du Service régional de l'archéologie

d'Occitanie

Références :

votre courriel du 27 novembre 2023

P.J. :

Extrait de la réglementation en vigueur concernant l'archéologie préventive

Plan de localisation des entités archéologiques connues sur la commune de Garons

Madame,

En réponse à votre courriel relatif à la demande mentionnée en objet, à ce jour 20 entités archéologiques distinctes sont recensées sur le territoire de la commune de Garons (Gard). Elles s'échelonnent entre la Préhistoire et l'époque moderne et correspondent à des sites de différentes natures.

Il convient en outre de préciser que la mention de ces sites est largement insuffisante pour l'évaluation du risque archéologique encouru par les éventuels projets d'aménagement. Ceci ne représente que l'état actuel de nos connaissances sur la commune et ne saurait en rien préjuger de découvertes futures. L'existence de sites encore non repérés est probable.

À ce titre, je vous rappelle que toute découverte fortuite de vestiges archéologiques doit faire l'objet d'une déclaration immédiate auprès du maire de la commune, conformément à l'article L. 531-14 du Code du patrimoine. Ce dernier doit ensuite en informer le Service régional de l'archéologie. Enfin, je vous transmets en pièce jointe à ce courrier un document synthétisant les modes de saisine du Service régional de l'archéologie dans le cadre d'aménagements.

Restant avec mes services à votre entière disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet de Région Occitanie et par délégation
P/ Le Directeur régional des affaires culturelles par subdélégation

Cyril MONTOYA
Conservateur régional adjoint de l'Archéologie